

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Affiché du 16/07/20 au 16/09/20 inclus.

Certifié par le Maire,
Roland DAVIET.



Le 10 juillet 2020 à 18h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 02 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Philippe BOIS, M. Jean-Philippe BRITON, Mme Murielle BURDET, Mme Sandrine CARCEY-CADET, M. Christian COCKENPOT, Mme Martine COUTAZ, Mme Ségolène GUICHARD, M. Adrien GUILMAIN, M. Thierry GUVIET, M. Jean-Marc LOUCHE, Mme Corinne MASSE, M. Philippe MORIN et Mme Stéphanie VEREL absents et excusés.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Lucien LAVOREL.

M. Jean-Philippe BRITON a donné procuration à M. Roland DAVIET.

Mme Murielle BURDET a donné procuration à M. Christophe AKELIAN.

Mme Sandrine CARCEY-CADET a donné procuration à Mme Laurence ROBERT.

M. Christian COCKENPOT a donné procuration à M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD.

Mme Martine COUTAZ a donné procuration à Mme Juliette LAZZERINI.

Mme Ségolène GUICHARD a donné procuration à Mme Laurence BACINO.

M. Adrien GUILMAIN a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

M. Thierry GUVIET a donné procuration à Mme Sylvie CATALANO.

M. Jean-Marc LOUCHE a donné procuration à M. Michel MARGUIGNOT.

Mme Corinne MASSE a donné procuration à M. Martin PONCET.

M. Philippe MORIN a donné procuration à M. Sébastien FALCONNAT.

Mme Stéphanie VEREL a donné procuration à Mme Carole ORTOLLAND.

Mme Emmanuelle CUVEILLIER a été désignée secrétaire de séance.



2020 / 73 Elections sénatoriales - Election des délégués et suppléants (communes de + 1 000 hab.) :

Monsieur le Maire expose ;

De 1 000 habitants à 8 999 habitants : l'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre des sièges de délégués et de suppléants à pourvoir (art. L 289).

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR INTA201595J du 30 juin 2020,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020,

a°) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur PELLARIN Joseph, Madame BOUKOUYA Marie-Thérèse, Madame DE LA CHAPELLE Célia et Monsieur PONCET Martin. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Considérant que pour la commune d'Épagny Metz-Tessy le nombre de délégués titulaires à désigner est de 22 et le nombre de délégués suppléants à désigner est de 7,

b°) Élection des délégués

Liste déposée et enregistrée : liste des délégués Épagny Metz-Tessy pour les sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

| | |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... | 00 |
| b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) | 33 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 00 |
| d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau | 00 |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]..... | 33 |

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste des délégués Épagny Metz-Tessy pour les sénatoriales :33 voix

◇ ◇ ◇

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 18h20.

◇ ◇ ◇

Le Maire,



Roland DAVIET.